

Des règles de plus en plus contraignantes pour les équipes Bord

Les années passent et nous ne pouvons pas dire que la qualité de vie au travail progresse positivement Désormais les salariés travaillant sur un navire et ne participant pas aux essais mer doivent soit poser des congés, soit récupérer les jours en venant des samedis. Il y a encore quelques années, les équipes pouvaient venir travailler, ce qui permettait de mettre à jour la paperasse, de ranger les containers de matériel ou de rattraper son retard. Il en va de même également pour les transferts navires. Il n'y a quasiment plus de dispositions particulières permettant de venir travailler.

Rupture Conventionnelle (RC)

Les RC ont été demandées et obtenues par le patronat pour se substituer à des licenciements contestés aux prud'hommes. Ce qui était prévu, en contrepartie, c'était des droits au chômage identiques à un licenciement. Un principe qui n'a pas duré car en 2014, une réforme a instauré un délai de carence, en fonction des indemnités perçues, plus long qu'après un licenciement.

Fevrier 2026 un nouveau coup de rabot, avec un accord signé par le patronat et plusieurs syndicats (rejeté par la CGT), qui réduit la durée d'indemnisation de 18 à 15 mois, et de 27 à 20,5 mois pour les + de 57 ans .



1er Mai : nouvelle provocation contre les travailleurs

C'est une attaque directe contre un symbole des luttes des travailleurs. Soutenu par l'extrême droite et le gouvernement, le groupe Renaissance a déposé une proposition de loi offrant au patronat de faire travailler les salariés le 1er Mai. Cette proposition a été rejetée par l'Assemblée nationale et renvoyée à 2027. Ce jour férié, chômé et payé doit rester exceptionnel, car il commémore les luttes pour les droits des travailleurs. Cette date trouve son origine dans des manifestations au cours desquelles certains ont trouvé la mort comme en France avec la fusillade de Fourmies dans le nord un 1er mai !

Bilan Action Logement

CDA cotise à l'organisme ACTION LOGEMENT.

Par le biais d'action logement, vous pouvez bénéficier d'un logement* et également de prêts**(*suivant certaines conditions).

Le locatif en 2025 : 16 attributions de logements sociaux pérennes, 3 attributions de logements sociaux temporaires, 1 attribution de logement privé, 20 logements locatifs financés, 45 alternants ont bénéficié d'une subvention mobili-jeunes. 65 demandes de logement social et 38 demandes de logement intermédiaire sont en cours.

Les prêts en 2025 : 19 prêts accession, 2 avance loca-pass, 3 prêts travaux.

Retrouvez toutes les infos et les aides auxquelles vous pouvez prétendre sur le site : www.actionlogement.fr

JUSTICE : L'ACCES GRATUIT C'EST FINI

La loi de finances pour 2026 a mis fin à la gratuité du service public, elle a en effet instauré un droit de timbre de 50 euros à chaque fois que le justiciable saisi le conseil des prud'hommes pour les contentieux liés au travail, mais également pour le tribunal judiciaire pour les contentieux civils. Cette contribution est un obstacle majeur à l'accès au juge, Notamment lorsque les demandes portent sur des petites sommes ou sur la simple remise de documents (bulletins de salaire, etc.....) La justice est un service public qui devrait rester gratuit.



A lire : BD "Bleu de chauffe"

Le dessinateur Lionel Chouin propose un album ancré dans les luttes sociales et la montée de l'extrême droite face aux travailleurs immigrés. Inspiré de faits réels à l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois, fermée en 2014.

1983 : une grève éclate à l'usine Citroën Ouvrier issu de l'immigration marocaine. Ahmed Halfaoui est aussi un fervent syndicaliste CGT qui mène un âpre combat pour sensibiliser le gouvernement et les médias sur les conditions des travailleurs. Pendant ce temps, sa fille Karima se retrouve mêlée à des affrontements avec des groupuscules d'extrême droite et les skinheads...



 cgtnavalesaintnazaire@gmail.com

 www.cgtnavalesaintnazaire.org

 [cgtchantiersdelatlantique](https://www.facebook.com/cgtchantiersdelatlantique)

 Cgt Chantiers De L Atlantique

ATELIERS: Arnaud FONTAINE, Gaëlle MERLEAU, Stéphane BARON, Antonin VOISINE, Rodolphe ETEL, Olivier DESBOIS, Alain GEORGET

BORD : Eddy LE BELLER, Sebastien BENOIT, Yohann LANOE, Laëtitia BRUNEL, Thierry BRISAIS, Michel DUPUICH, Kevin DAVY (EMR)

BUREAU D'ETUDES : Yoann MASSON, David LEBEAU, Gregory MAILLARD, Christine VALOGNES, Alain LE BRUN, Nicolas DESMARS

CABINES : Jamila BENT RABAH, Vincent LEGOFF, Guillaume BOCENO